L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 24 SEPTEMBRE 1881. 55me Année.

Bradner, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1881.

VENTE A L'ENCAN.

Par le shérif à la Bourse des Négociants et des Banquiers, rue Royale, un lot de terre dans le Second District de cette ville, dans l'Etat borné par les rues Camp, Jolie, Magazine et St-Joseph.

Par W. I. Hodgson à la Bourse d'amon St-Charles, rue St-Charles, ce jeu cottage double de résidence, Nos 392 et 392 1/2 rue Ohio, entre Franklin et L'Hardi.

Par Jos. P. Guichard, l'établissement de fabrication de chaux, appelé la Chaux Hydraulique, situé coin des rues Bienville et Chartres. Aussi, un coin des rues Chartres et François, un lot de terre.

La police de la Nile-Orléans.

On est tellement habitué à entendre le public proférer des plaintes sur la police qu'on y porte peu d'attention, bien que le sujet soit de nature à en mériter beaucoup. Toutefois, nous devons émettre une remarque qui n'a pas encore été faite et qui est à laquelle nulle publicité n'a été donnée, c'est que le besoin de police se fait moins sentir depuis l'établissement des chemins de fer de ceux, depuis surtout que les chars font sur ces chemins un service qui ne cesse plus ni le jour ni la nuit. Non seulement ces chars, ayant toujours des passagers, inquiètent les malfaiteurs, par le bruit qu'ils font sur les rails, mais encore ils transportent, aux heures indues, aux heures du crime, tous les habitants attardés qui peuvent avoir dans leurs poches quelques uns de ces objets que les voleurs recherchent tant, des montres, des chaînes d'or, de l'argent ou des bijoux. Du pendeloque sûr, maintenant, que l'homme qui chemine seul, la nuit, dans les rues de la ville, ne porte rien de précieux sur lui; il est par cela même à l'abri de tout malheur.

C'est dans ces vues, que nous avions demandé si souvent l'obligation d'un service de nuit, imposé à toutes les administrations de voies ferrées, exploitant leur privilège dans les limites de la ville, et nous estimons comme un avantage très précieux le service nocturne qu'elles font aujourd'hui partout et ce point important a été stipulé dans le renouvellement ou la prolongation des chartes. Cette fréquence de circulation bruyante, pendant la nuit, ne peut, nous en convenons, empêcher complètement les entreprises d'hommes qui n'ont pour tout moyen d'existence que le vol, mais elle les rend moins nombreuses, moins audacieuses, et par conséquent moins à craindre qu'auparavant.

Il est vrai qu'il y a encore ici beaucoup de malfaiteurs qui profitent des ombres de la nuit pour escalader les barrières, grimper sur les balcons ou galeries, et opérer des effractions de toutes sortes pour s'introduire dans les maisons où ils supposent qu'il y a quelque chose de bon à prendre. Il y aura toujours, quoiqu'on fasse, de ces sortes de gens, abhorrant les travaux réguliers et préférant les aventures qui, tout aléatoires qu'elles soient, leur promettent des résultats rapides et lucratifs; mais on ne sait pas à quel nombre ces aventuriers ne s'élèveraient pas aujourd'hui, et le service nocturne des chars n'avait pas été établi dans la ville.

On cite quelques vols, et il y en a toujours trop, mais il y en aurait peut-être beaucoup plus; il y en aurait peut-être assez pour obliger les honnêtes habitants à se constituer en police volontaire et à patrouiller eux-mêmes, la nuit, dans leurs quartiers respectifs.

Il y aurait encore un autre moyen, et bien meilleur que celui dont nous parlons, pour rassurer les habitants contre les désordres des tapageurs ou contre les entreprises des malfaiteurs de nuit, ce serait d'déclarer la ville avec plus d'éclat et de ne plus compter sur des alarmes de lune qui font tout-à-fait défaut dans les temps de pluie ou de nuages sombres.

Nous ne comprenons pas que les autorités municipales n'y aient pas songé. Les cas de nuages et de brouillards sont fréquents pendant l'hiver, et c'est alors que la lumière artificielle devient indispensable, les voleurs comptant sur ces circonstances atmosphériques pour combiner leurs opérations et les exécuter avec facilité et profit. Sous le rapport de l'éclairage nous ne progressons pas, nous reculons, et c'est alors que la lumière artificielle devrait le plus s'étendre dans nos divers quartiers, qu'elle diminue ou qu'elle nous fait complètement défaut. Le fait est qu'on a réduit beaucoup trop la quantité de lumière que devraient fournir les lanternes de la ville, sur mêmedans les nuits sombres, cette quantité ne suffit pas. Une bonne lumière, la nuit, dans nos longues rues, serait un excellent moyen de police, moyen que nous avons trop négligé et auquel nous devrions avoir recours le plus vite possible. La compagnie du gaz ne demanderait pas mieux que de coopérer à cette améliorations si on lui faisait des conditions acceptables. Il est certain qu'elle ne peut éclairer nos rues gratis.

Alors on trouverait probablement que la force de police organisée est meilleure, et qu'elle suffit, même dans son organisation actuelle, aux besoins de la cité. Dans les conditions d'éclairage qui nous sont faites, une police doublée et même triplée, ne suffirait pas. N'avons-nous pas eu, sous l'administration républicaine, une police trois fois et même quatre fois plus forte par le nombre que la police d'aujourd'hui? A cette époque, les registres du bureau central de police donnaient-ils moins de vols, moins de meurtres ou moins de faits de perturbation ou de brigandage? Non, c'était encore la même chose. On désespère bien jours les mêmes troubles et les mêmes désordres. Il y en avait peut-être même davantage, et il serait curieux de comparer ces registres à ceux d'aujourd'hui. Nous croyons convaincre qu'en y voyant la preuve que le nombre des agents de police ne garantit pas absolument la sécurité de l'ordre et qu'il n'y a pas plus de crimes sous une police de 200 hommes que sous une police de 400 ou de 600.

Nous avons vu le jour ou l'on ne voulait plus en moins qu'une police de 16 hommes. Il n'en fut donné que cinq à un comité formé pour aller arrêter à Milneberg, sur les bords du Lac Pontchartrain, un meurtrier qui, disait-on, s'y était caché pour échapper à la vindicte publique. Il échappa facilement, et le comité revint avec ses hommes sans avoir pu accomplir sa mission. C'était en 1855, la police ayant ayant atteint dix mois sans salaire, avait été obligée de se débander et de chercher fortune ailleurs. Ainsi du paiement, et alors les malfaiteurs eurent leurs coudées franches. La situation paraissait critique et elle l'était réellement. Il ne se passa pourtant rien d'extraordinaire. Les faits de criminalité ne furent pas plus nombreux, celleux que la police fut rétablie, on ne songeait pas moins à se plaindre, et à dire que c'était toujours le même chose, et qu'il n'y avait pas plus de criminels que du temps où il n'y avait de police d'aucune espèce.

Par conséquent nous sommes, en ce qui nous concerne, peu ému des plaintes d'aujourd'hui. Le maire se prononce contre l'organisation actuelle, l'administrateur de police aussi, et nous croyons qu'ils ont raison. Mais la difficulté est de faire mieux. Quant au chef de police, M. Boylan, dont l'expérience est grande, et dont l'habileté en cette matière est incontestée, il prétend que la police actuelle est insuffisante, par le nombre de ses agents, à la surveillance d'une ville aussi étendue que la Nlle-Orléans. Le périmètre occupé ou non occupé par cette ville est plus vaste que celui de Londres où il y a quatre millions d'habitants. Il est impossible par conséquent que 220,000 habitants seulement puissent fournir assez de subsides pour entretenir une police capable de protéger une population à ce point disséminée. Les frais d'entretien dépassent de beaucoup les forces du revenu.

Convocation en session extraordinaire.

Le Président Arthur s'est rendu, et hier il a convoqué le Sénat des Etats-Unis en session extraordinaire. Il dit, dans une proclamation, qu'on trouvera dans ses dépêches, que des objets d'intérêt pour les Etats-Unis, requièrent que le Sénat s'assemble pour recevoir telles communications qui pourraient être faites par l'Exécutif. En conséquence le Sénat est convoqué pour le 10 octobre.

Ce changement de vue en 24 heures peut faire supposer que le Président ignorait les difficultés qui pourraient surgir s'il venait à mourir avant que le Sénat eut choisi son président, ou que des conseils, qui n'ont pas dû émaner des membres du cabinet, ont agi sur lui et l'ont engagé à revenir sur sa détermination première.

Nous disions que ces conseils n'ont pas dû venir des membres du Cabinet parce que nous ne supposons pas que ces messieurs soient bien aises de voir le vice-président des Etats-Unis remplacé par un démocrate tel que M. Bayard ou un autre démocrate de la même nuance.

Cela prouve en tout cas que le nouveau président possède une somme de caractère qui l'écartera probablement de tout acte inspiré par l'absolutisme de l'esprit de parti. D'ailleurs, le vice-président est devenu président, et à ce titre il laisse de côté l'esprit de parti pour ne poser en homme indépendant et national. C'est d'un bon augure.

LE JOUR DE COMMÉMORATION.

Le Comité Général d'Arrangement.

Les Sociétés de la Nouvelle-Orléans.

Hier, le comité général, qui avait été formé la veille pour s'occuper des arrangements à prendre pour la procession funèbre de lundi, s'est réuni à midi dans le salon de maire. Nombre de délégués des diverses sociétés organisées à la Nouvelle-Orléans étaient présents. Le général Behan, président du comité général, a rapporté que ce comité avait siégé plusieurs heures dans la matinée et avait tracé le programme dans une certaine mesure.

Le chef-lieu a été commandé pour lundi, et toutes autres mesures ont été prises que les circonstances exigeaient. Voici les noms des représentants des sociétés annoncées comme devant participer aux cérémonies.

Young Men's Benevolent Association, J. W. Bryant, président; 125 membres.

Sons of Louisiana, James Campbell, président: 300 membres.

Grand Army of the Republic, Wm. Roy, président; une délégation en voitures.

Southern Mutual Benevolent Association, Jno. Emanual, 100.

Hibernian Benevolent Association, J. B. D. Flynn, président; 300.

Young Man's Gymnastic Club, E Gagner, 100.

Ex-Union Soldiers and Sailors (consolidés) Lewis, 150.

Police Benevolent Association, A. L. Tissot, 300.

Screwmens' Benevolent Association, J. Lester, 700 on 800.

Spanish Union Benevolent Association, Thos. Jorda, 300.

Veterans Benevolent Association, Alex. G. Gale, 5.

St-Mary's Assumption Society, Nicholas Yochum.

Knights Templar, Grand Commandery, George Soulé, 100.

N. O. Lederkrlal, E. J. Wenck, 100; Mitchell Rifles, H. C. Brennan, 50; Claiborne Social Club, E. J. Ford. 150.

Cotton Yard Men's B. A., F. Mosley, 500 on 600.

Grand United Order of Odd Fellows (couleur), 300 à 500.

Nombre de marins du port, particulièrement les marins anglais, ont fait dire au comité qu'ils désiraient faire partie de la procession.

A propos de la solennité de lundi, le maire Shakspeare, conformément aux recommandations du président Arthur, a lancé une proclamation qu'on trouvera dans une autre colonne.

La séance a été reprise à sept heures.

Le général Behan a annoncé que le chef-lieu funèbre avait été commandé. Il a ajouté que l'arsenal de l'artillerie Washington avait prêté à l'intérieur et à l'extérieur; que l'orateur du jour avait été choisi, que la prière sera dite par le Dr Palmer et que deux autres ministres lui seront prêtés être adjoints, l'un pour le sermon et l'autre pour la bénédiction. Un orateur a ajouté, le plus impossante cérémonie qu'on aura jamais vue à la Nouvelle-Orléans.

Sur la motion de M. Whitaker tous les administrateurs ont été adjoints au comité.

Sur la motion de M. Thomas O'Connor, il a été résolu que M. Albert Dumont fût autorisé à publier en forme de brochure l'historique de la cérémonie et de la procession qui auront lieu lundi.

M. Behan a dit que la procession se formerait à une heure de l'après-midi et qu'elle se mettrait en marche à deux heures.

M. Carrière ayant demandé au général Behan à combien se montenaient les dépenses des cette cérémonie funèbre, ce dernier lui a répondu que $5,000 couvriraient toutes les dépenses.

Sur la motion de M. Connor, le sort d'engager des musiciens pour toutes les sociétés qui participeront à la procession, a été laissé au comité, qui s'est constitué ajourné à ce soir, à huit heures.

Hier soir, les "steamers" des pompes à vapeur se sont réunis dans les bureaux de l'ingénieur en chef du département de l'incendie. Il a été décidé que tous les compagnons des pompiers participeront à la procession. M. L. N. Marks remplacera en qualité de commissaire d'Etat des Etats-Unis, avec les signatures suivantes:

J. B. Walton, colonel beaucoup,
Chairman.

H. M. Lazarus, capitaine,
Frank Stafford, capitaine,
D. M. Fitzpatrick, premier lieutenant,
J. C. Richards, premier lieutenant,
A. Hero, Jr, de l'état-major,
Wm Fahey, soldat,
Comité.

Samedi dînait pour de 1881 l'Hôpital Hôtel-Dieu aux pauvres malades de la ville. Aller à l'hôpital, rue Carondelet, entre Gravier et Perdido, jusqu'à midi.

Nouvelles du gouverneur Wiltz.

La dépêche suivante a été reçue hier par M. C. H. Culberson, un des parents du gouverneur Wiltz, qui avait demandé de ses nouvelles par le télégraphe au Dr De Roulhac qui fait partie de sa suite:

Versailles-ville, 23 sept., midi et 5 minutes.—Les rumeurs qui ont couru n'ont pas le moindre fondement. Le gouverneur a reposé convenablement la nuit dernière; il a déjeuné avec appétit ce matin, et maintenant il se sent bien. Il partira ce soir pour la Nouvelle Orléans.

A. DE ROULHAC, D. M.

Pas de vente à l'Hôtel de Ville, Samedi 24 avant 9 heures du soir.

Le grand spectacle de demain.—Dimanche matin, le grand cirque réuni ou le cirque Maréadent de Shelby, Pullman et Hamilton, arrivera dans notre ville et donnera une première représentation à midi. Il y aura des clowns pour tout le monde.

Grande ouverture.—Les jardins de Wenger s'ouvriront ce samedi soir 24 septembre, avec Forchester soudrichain de danse dont on parle tant. Plusieurs de ces musiciens sont des artistes remarquables. Dimanche, il y aura une réception à 2 heures et demie.

Hôtel Chalmette.—Cet hôtel, qui est une succursale du restaurant Victor, et qui est situé rue St Charles Nos 96 et 100 fera son ouverture aujourd'hui samedi. Le nouvel établissement est attaché M. Xavier Fasson, ancien propriétaire du restaurant des Etats-Unis. On trouvera toujours à l'Hôtel Chalmette des chambres garnies et des salons pour familles et voyageurs à des prix très modérés.

L'EUCALYPTUS GLOBULUS.

Son acclimatation.

Depuis longtemps déjà et souvent, nous avons traité dans nos colonnes, ce sujet d'une grande importance; nous avons fait connaître l'Eucalyptus au point de vue horticole, économique et médical. Nous nous efforcerons donc aujourd'hui à son acclimatation, à sa naturalisation. Des essais infructueux, l'ont fait abandonner il est vrai, cela ne prouve-t-il pas de l'habilité? Les cyprières et les marais de la Louisiane étaient faits exprès, quoi qu'on en dise, pour cet arbre familier aux tropiques les contrées marécageuses des autres pays. Il enlève les fièvres paludéennes, assainit l'air, absorbe les eaux dangereuses, tentes causes de maladies endémiques. Nous ne saurions trop le répéter.

Nous ne saurions trop répéter son utilité, sa nécessité même à nos planteurs. Planter jusqu'à résistite, telle doit être leur devise, les soins et l'attention apportés à l'acclimatation en rendront l'exécution facile. Laissons de côté tout ce qu'on pourrait dire sur les qualités d'ailleurs reconnues de l'arbre à fièvre et traitons le plus immédiatement et le plus clairement possible de sa naturalisation.

Acclimatation est le mot consacré pour désigner ce changement de patrie que la volonté de l'homme impose aux végétaux non migrateurs. Les colonies seule, spontanée ou artificielle, inconsciente ou raisonnée, peut opérer entre des tempéraments divers, un triage tel que les mieux adaptables résistent lorsque les autres succombent. Alors intervient heureusement la loi d'hérédité, qui, fixant dans la graine des survivants une partie au moins des avantages de résistance de leurs ascendants, peut conserver les modifications lentement accumulées du tempérament natif de l'espèce.

L'espèce, on se naturalisant, se modifie pour s'adapter au milieu nouveau qui l'entoure, à des conditions de climat nouvelles pour elle.

Les végétaux s'introduisent, se naturalisent; mais cette adaptation se fait lentement, progressivement, par sélection graduelle, des plantes de chaque générations successives, par la création de races ou de variétés locales que l'expérience et non pas quelques essais, aura reconnues plus aptes à se placer aux conditions spéciales du climat et du milieu.

D'abord le genre eucalyptus est riche de 150 espèces. On ne peut pas se prononcer d'après l'essai de quelques unes de ces espèces, d'autant que la même espèce change de figure suivant l'âge, offrant au plus haut degré un phénomène de dédécomorphisme, dont les exemples sont fréquents, et dont la portée au point de vue de l'espèce n'est peut-être pas encore à sa valeur.

L'ignorance a eu sa part dans le système employé, car on n'a pas tenu compte des conditions de terrain et de la sécheresse, de la combinaison de la chaleur avec l'état hygrométrique de l'air; on tenant compte de cette dernière, on aurait compris que l'eucalyptus comme beaucoup d'autres plantes cultivées ici, ne craint pas nos froids modérés de l'hiver, mais veut des étés humides, on tout au moins un milieu saturé, pendant les chaleurs, d'une dose de vapeur atmosphérique qui les défende contre le hâle, et contre les rayons du soleil; ces conditions qui se trouvent réalisées dans notre région. Rien ne manque donc au développement normal de cet arbre.

Compter sur une modification du climat n'est chose ni facile ni pratique ni en théorie; attendre de la plante même un changement de nature est chose plus chimérique encore. Le vrai théorie et la saine pratique c'est de consulter la nature, surtout de faire des expériences bien dirigées et intelligentes pour établir sur des preuves la manière dont il faut se comporter et les conditions normales d'existence. Des problèmes aussi complexes ne se résolvent jamais à priori. Il y faut un ensemble de données dont il est parfois difficile de ne pas négliger quelqu'une, et c'est juste par celle-là qu'avorter la combinaison la plus assurée.

Pour en revenir de plus près à la naturalisation, on y distingue avec raison plusieurs degrés. La plante naturalisée doit se maintenir elle-même dans son pays d'adoption, en traversant plusieurs années climatologiques extrêmes, s'y multiplier de ses graines. Au-dessus des trois degrés,—naturalisation complète — demi naturalisation — adventivité passagère, on rangeait deux autres catégories — plantes qui suivent l'homme (plantes de décombres), plantes de moissons; puis plantes cultivées, soit domestiques, soit sauvages, mais ne vivant en sol étranger que grâce aux soins assidus et nécessaires de l'homme.

On devrait en cet état celui de l'eucalyptus; l'arbre doit être introduit, cultivé en grand, adapté d'avance à un climat par sa nature, non encore naturalisé. Au reste, ces distinctions importent peu, rien ne dit que ce bel arbre ne se propagera pas un jour spontanément.

Dans la nature dans son tour du monde, laquais à son introduction, indiquons cependant où il en a été fait. Au Cap de Bonne Espérance, dans la République Argentine, au Mexique, en Californie, à Cuba, en Provence, dans les Alpes Maritimes, et surtout en Afrique. Le Blue Gum (nom anglais de l'eucalyptus Globulus) a donc pénétré partout où il y avait à assainir les marais, à chasser les fièvres, et a même remplacé dans certaines régions, par des cigarettes odorantes et salutaires, les fumigations stupéfiantes du benjoin.

Aucun arbre n'est appelé à introduire en si peu d'années dans la végétation un élément aussi pittoresque, aussi utile, aussi plein de promesses pour l'avenir; il est donc bon d'avoir l'œil ouvert.

Nous voudrions voir la fièvre de l'eucalyptus pour ainsi dire s'emparer d'esprits intelligents qui peuvent compter d'ailleurs sur les rapport d'un des cyprières, et sur le fait incontestable que leurs bois crée l'humidité et tempère dans la région hygrométrique de la contrée.

Quoiqu'il en soit, quelques mécomptes attendent fatalement les pionniers d'une voie nouvelle, leurs déceptions même servent à rectifier la route au profit des prudents et des timides. La cause de l'eucalyptus est à tous égards pleine-ment gagnée, il est même inutile d'énumérer les avantages qu'on peut attendre de cette importation, depuis l'assainissement hygiénique dans l'assainissement des marais, son action curative contre les fièvres ou d'autres maladies, produits commerciaux dont la médecine, la parfumerie, et jusqu'à l'art du confiseur ont déjà varié les combinaisons.

Les citoyens de l'Hôtel de Ville qui ne pourront s'y rendre aujourd'hui, trouveront l'établissement ouvert le Dimanche jusqu'à une heure.

Bâtisse en panne.—Nous avons à enregistrer aujourd'hui deux nouvelles cessions de terrain à quatre billets qui ont engagé des lots de 6000,6000, de $3 000 et de $2,500. La première, la somme de 12,712, a été cédée par Henry Hoire, caissier de la Banque Nationale de l'Etat de la Nlle-Orléans, pour le compte de John Cameron ingénieur en chemin de fer de Lafayette à Washville, et ce billet était sorti au tirage du 13 septembre de la compagnie de loterie de l'Etat de la Louisiane. Il avait été acheté au bureau de D. L. Gillespie, à Memphis.

Le second, portant le No 27,45, avait gagné un même tirage, une somme de 2,500, qui a été cédé par F. M. Wescott, de l'Express du Sud, pour le compte de R. Temple, d'East Albany, New York. Ce billet avait été acheté aux bureaux de M. Frank Moore, Broadway 312, à New York.

Le troisième, portant le No 33,845, et qui avait été cédé aux plaideurs bureau de M. A. Dumpkin, à la Nlle Orléans, a gagné une somme de $2,500. Il a été cédé par F. M. Wescott, agent de l'Express du Sud, pour le compte de J. A. Price, Cullman Alabama.

Le quatrième a gagné un même tirage, la même somme de $2,500 qui a été cédée par M. Wolfard, de l'Express du Sud, pour le compte de James Muir, New York, et de E. J. Short, Worcester, Angleterre. Tous ces billets étaient payés immédiatement par la compagnie.

M. W. E. Murphy, avocat, vient de transporter son bureau dans la rue de la Douane, No 77, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse.

Les biens du clergé.

Le Monde dénonce, sur la statistique des biens des congrégations dressée par ordre de M. Gambetta, les réflexions qui suivent:

M. Gambetta a fait confectionner une carte de France où sont indiqués par différentes appartenances aux associations religieuses autorisées ou non autorisées. Les contenance totale est de quarante millions cinq cent vingt hectares, et l'estimation totale de sept cent douze millions cinq cent trente-huit mille francs. Ces chiffres paraissent formidables, nous les acceptons sans les discuter à priori. Il est évident que les amis de M. Gambetta ont plutôt forcé qu'adoucé les évaluations. D'abord, nous y voyons figurer les congrégations non autorisées.

Ensuite, sont-elles propriétaires, puisqu'elles ne savent ni posséder ni acquérir, n'ayant pas la personnalité civile? Il s'agit donc ici de biens de simples particuliers. Pourquoi leur être ce caractère légal et leur en attribuer un tout hypothétique sinon parce qu'on a la prétention de les soustraire à la loi et de les placer sous les mains de l'administration? Exemple M. Gambetta nous parle de congrégations plus ou moins autorisées, mais nous dire de combien de membres elles se composent. Il est impossible, sans cela, d'apprécier la statistique qu'il nous présente. Mettons la réalité qu'il nous plaira de donner. Nous avons lieu de voir que ces associations non compétent sont mille membres, dont bonne moitié femmes. C'est plus qu'avant 1789; mais la population a augmenté.

Une congrégation a donc une propriété mobilière de la valeur de 7,000 francs et d'une contenance de moins d'un arpent. Quel est le rédacteur de la *République française* qui voudrait se contenter de ce minimum d'existence? Il y a bien un million d'associations religieuses, c'est pour chacune d'elles une contenance moyenne de 40 hectares. Que de républicains en ont davantage, quand, pressurer de céder à leurs concitoyens le surplus de ce qui leur est nécessaire! Si nous prenons au hasard cent mille républicains, le même entêté facile de montrer que leur fortune immobilière totale s'élève au-delà des chiffres donnés par la carte de M. Gambetta. Que vient donc M. Gambetta! Quel est son but! Le droit de propriété existe-t-il en France? Avons-nous le droit de vivre, de nous réunir à la même table, sous le même toit? Tout le monde sait-il la manière d'avoir un matelas à soi et des rentes en fin de mois? Attendez au moins que la Convention nationale ait fixé un maximum à la fortune privée. Jusque-là les immeubles possédés par les congrégations restent dans la catégorie des biens ordinaires régis par le Code civil.

Toutes les démonstrations contre la richesse vont à tout renverser. Les membres des congrégations ne vivent que de la pauvreté; et M. Gambetta, par sa carte, nous en apporte la preuve la plus convaincante, puisque la fortune des congrégations est insignifiante, si vous partagez le sol de la France entre les 35 millions de Français, nous aurons plus d'un hectare. Parmi les biens des congrégations figurent un grand nombre de propriétés bâties dont beaucoup de chapelles ou églises qui ne sont d'aucun rapport, et fait bien que les congrégations logient là qu'ils demeurent dans eux ou en location. Vos lois font de chacun de vagabonder, et vous leur faites un crime et une nécessité du vagabondage en leur refusant le droit de se loger et de s'abriter.

—Le caporal C.....du 15e de ligne, en garnison à Carcassonne, était occupé à l'instruction d'une recrue nouvellement E.....Il faisait exécuter la charge et les feux.

Tout à coup, au commandement de feu, et en conformant à la recommandation qui lui avait été faite de viser au front, le jeune soldat prend la détente, et le caporal tomba foudroyé aux pieds de son élève.

"On suppose, dit le *Messager de Midi*, que, par suite d'une crainte absolument injustifiée, mais qui a été constatée chez beaucoup de jeunes soldats, depuis l'adoption du nouveau fusil à tir rapide, E.....avait négligé de tirer en dessus de la balle aux exercices à feu qui avaient eu lieu le matin, et qu'il l'aura laissée imprudemment dans son fusil."

E.....a été cruellement puni de son imprudence; et, depuis le malheur dont il est l'auteur involontaire, il se trouve dans un tel état de prostration, que l'on craint pour sa raison.

Un mot d'enfant, entendu au feu d'acteur tiré pour l'inauguration d'un Casino.

—Oh! maman, s'écrie le bébé, on voudrait les fusées se perdre dans le ciel... elles vont faire du mal au bon Dieu!

Fin de conversation.

—Enfin, vous n'êtes jamais "arrivé" à rien!

—Mais j'y suis "resté"! répondit sérieusement Guibollard.

Grammaire courante:

—Tiens, tu n'es donc plus "compagnard"?

—Non.....j'en reviens!"

—Un auteur dramatique présente à un directeur un drame où, en cinquième acte, le traître meurt d'un anthrax charbonneux.

—Est-ce que vous tenez beaucoup à cet "anthrax"? lui demande le directeur.

—Comment, si j'y tiens?.. mais c'est le clou de la pièce!

Sur la plage.

—Dites-moi, mon cher Dupuit pourquoi vous appelez-vous toujours ces deux demoiselles qui passent "inséparables"?

Parce qu'on les voit toujours ensemble!

—Non, parce qu'elles ont l'air de deux perruches, tout bonnement!

GRANDE OUVERTURE DU Jardin de Wenger

Samedi soir, 24 Septembre 1881.

Rendez-vous ALBERT ROMBERT, Chef d'orchestre.

Grand Orchestre Américain de Romero

Mlle EMMA ROMERO.....Violon soliste
CÉSAR ROMERO.....Solo Cornet
T. MATHEO.....Grand solo
Mlle BERILLE.....Solo Clarinette

Matinée, Dimanche, 2:30 P. M. ADMISSION: 25 CENTS.

24 sept—1f

HOTEL CHALMETTE.

96 et 100...Rue St-Charles...96 et 100

Succursale du restaurant VICTOR.

Chambres garnies et salons pour familles, voyageurs, etc., à des prix très modérés.

25 sept—1 m.

Décédée, hier matin, à onze heures, Dame LÉONARD SANTOS, née JULIE HAINS. Les amis et connaissances de la famille ainsi que les membres de la société des France-Amis sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures. Le corps est exposé dans la rue St Philippe, entre Trémé et Miséricorde.

Sociedad Union Espanola de Beneficencia Mutua.

Los oficiales y miembros que la componen se reunirán en el local de costumbre, HOY 24 del corriente a las 6 de la tarde, para tratar de los funerales funebres, que deverán celebrarse el LUNES, 27 segun la voluntad del señor consejador de esta ciudad se desea sea la mayor solemnidad posible.

Por orden de

TOMAS JORDA, Presidente.
A. ALVAREZ GALAN,
24 sept—1f. Secretario.

Salle de l'Association de Bienfaisance et Mutuelle du Pélican.

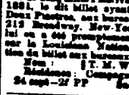

Séance spéciale et extraordinaire aujourd'hui,

SAMEDI, 24 septembre, à 8 heures précises du soir, à la salle No 81 rue Bienville, pour affaires pressantes et importantes.

Par ordre du Vice-Président,

IDE R. DOUMENG,
LOUIS HARDELL, Secrétaire. 24 Sept—1f

Compagnie de la Nouvelle-Orléans, No 2,"—Nouvelle Orléans, 22 septembre 1881.—Les ont été déclarés en cette compagnie du Vigilant Steam Fire Company No 2, d'assister à une réunion spéciale qui aura lieu DIMANCHE MATIN, 25 septembre 1881, à 10 heures pour affaires importantes.

Par ordre du Président

H FORSCHLER.
W. A. GARNERED, secrétaire. 24 sept—2f

Avis Spécial.—La baisse à vapeur "R. W. Fuller" sera provisoirement le service de Morgan City à Bienvenue, Bay Road, pendant de fête. Cette baisse à vapeur a été déterminée de ménager leur passagers pendant le déchargement de leur marchandises. Les affaires de 24 décembre. Les recettes de ce vapeur que dans ces services ainsi faits dans les différentes Eglises de la ville, à 10 heures du matin. Cette baisse à vapeur partira de Morgan City à midi et arrivera à Bienvenue à 4 heures. Les personnes désirant passer à midi et arriver chez elles avant 6 heures du soir devront prendre les trains de 7 heures du matin et arriver à Bienvenue à 10